

# Bulletin municipal

Juillet

2018

## L'Eau Mère



La rivière qui traverse la commune d'est en ouest porte le nom de l'Eau Mère. Selon certains écrits elle devrait son nom aux moines de l'ordre de Cluny qui résidaient à Sauxillanges.

A l'origine ce devait même être « ô Mère ».

La rivière prend ce nom seulement un peu en amont de Sauxillanges.

Pour les riverains et les techniciens du contrat territorial elle prend son nom au confluent de l'Astrou et de la Chaméane au niveau de la Coirie.

### Astrou et La Chaméane



### Astrou et La Sablonnière



Sur les cartes topographiques IGN (institut national de l'information géographique et forestière) elle prend son nom dès le confluent entre l'Astrou et le ruisseau de la Sablonnière au Martinet dans ce cas la Chaméane est un affluent de l'Eau Mère.

Elle n'a donc pas de source propre en outre les rivières et ruisseaux qui la forment sont eux même issus de nombreux petits rus.

L'Eau Mère reçoit le ruisseau de la Valette et l'Ailloux avant de se jeter dans l'Allier.

Elle est dédoublée par de nombreux biefs qui alimentaient différents moulins et scieries ou autres.

Nous essayerons d'en faire le tour dans les prochains bulletins.



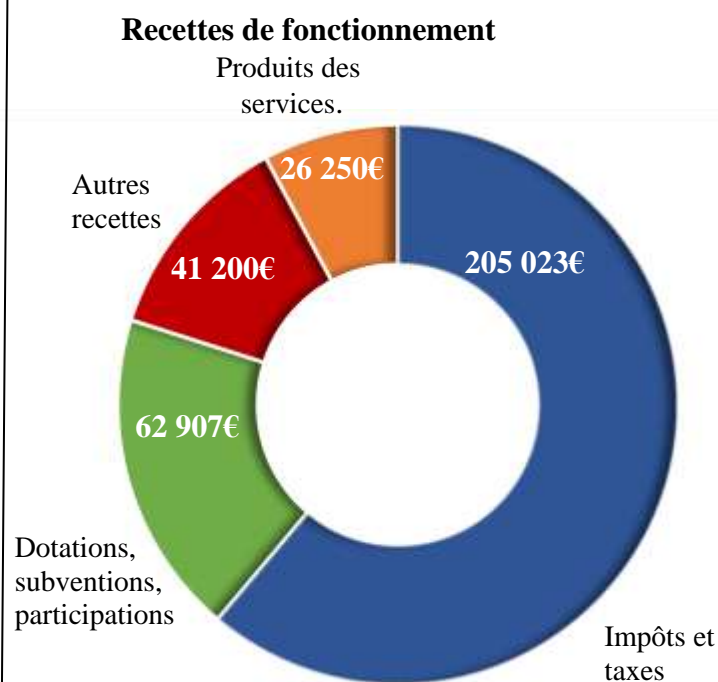
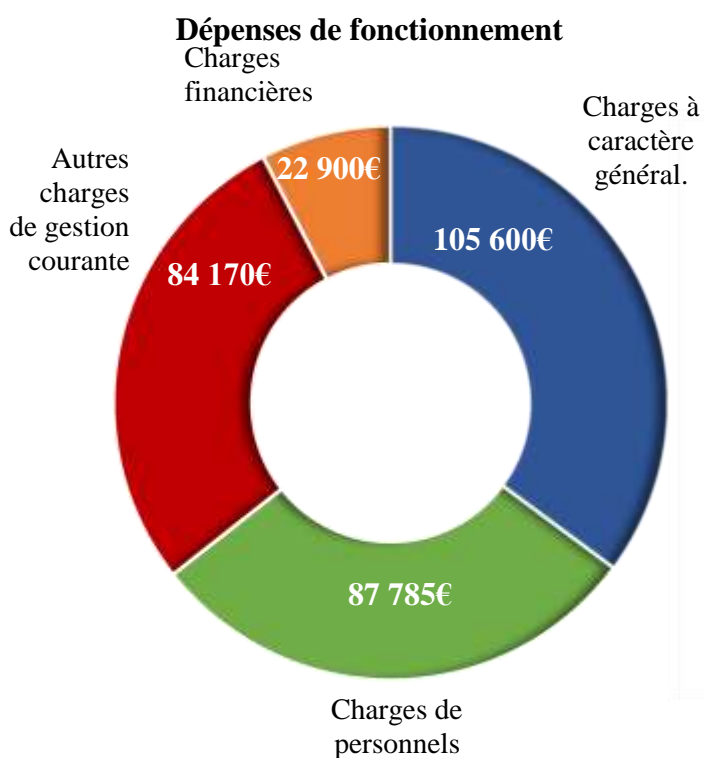
# Informations.

## ✓ Comptes administratifs 2017 et budget 2018

### Comptes administratifs 2017

	Budget commune	Budget assainissement
	Réalisé en 2017	Réalisé en 2017
Dépenses de fonctionnement	249 254,26	31 279,11
Recettes de fonctionnement	345 262,57	41 502,78
Dépenses d'investissement	246 793,68	30 733,28
Recettes d'investissement	187 227,59	74 102,19

### Budget 2018



## ✓ *Taux des taxes*

Les taux restent identiques à 2017.

- Taxe d'habitation : 11,11 %.
- Taxe foncière : 15,31 %.
- Taxe foncière non bâti : 65,39 %.

## ✓ *Personnel communal*

M. Philippe **ANGELIN** a été embauché en CCD pour une durée de 4 mois à 20 heures hebdomadaire à compter du 15 mai 2018.

## ✓ - *Scolarité*

### Frais de scolarité

Participation au Syndicat Intercommunal de Gestion pour 37 665 €.

### Personnel Enseignant

Mme Isabelle **MAGNE** nous quitte, elle sera remplacée par Mme Florence **FRICOT**. Elle enseignera en grande section de maternelle et au CP, Mme Cathy **VALLON** est confirmée dans le poste de directrice de l'école, elle garde les petite et moyenne sections de maternelle.

### Accueil des très petits

Dès la rentrée de septembre 2018 les très petits (2 ans en 2018) peuvent être accueillis à l'école principalement le matin.

Entrée possible en Septembre et Janvier.

### Transport scolaire.

La participation de la commune aux frais de transport scolaire est reconduite pour l'année scolaire 2018-2019, à hauteur de 50% de la dépense.

### Cantine.

Le prix du repas de la cantine sera augmenté de 1,11% au 1er septembre il passera donc à 3,19 €.

## ✓ *Divers*

- ❖ La commune souscrit un contrat pour l'entretien des bouches et poteaux incendie avec SUEZ pour un montant de 1 075,65 € HT par an (conclu pour une durée de 5 ans).
- ❖ Un suivi du plan d'épandage des boues par GESEC montant 1 924,66 € HT.
- ❖ Le conseil renouvelle le principe de remboursement des frais de branchements au réseau d'assainissement collectif à hauteur de 80% de la facture HT.

- ❖ Convention SOS Animaux :
  - 0,65€ par habitant.
- ❖ Adhésion SATESE : Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Epuration :
  - 1€par habitant.
- Maintenance éclairage public : 3 351,26€.

## ✓ *Pacte civil de solidarité (Pacs)*

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat, conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Ce contrat peut maintenant être officialisé dans les mairies. Afin de réaliser le dossier dans de bonnes conditions il est nécessaire de se présenter en mairie 15 jours avant la date de signature souhaitée.

## ✓ *Travaux*

### Eglise

Le clocher et son horloge ont été électrifiés en juin. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise « Horloge plaire » pour le montant de 3 990 €. La cloche principale qui ne sonnait plus la volée est restaurée, et nous pouvons donc à nouveau sonner l'angélus.

### Salle Polyvalente



La rénovation énergétique de la salle polyvalente a débuté par le remplacement des huisseries extérieures de la salle par des éléments en aluminium double vitrage (réalisation entreprise Foret).

La suite de l'opération verra se réaliser l'isolation par l'extérieur par l'entreprise Redon.

## ✓ *Spectacle pyrotechnique du 14 juillet 2018*

Cette année le feu d'artifice sera tiré conjointement avec la commune des Pradeaux.

Au terrain de la planche à Saint Rémy de Chagnat

- 22 h 00 retraite aux flambeaux

- 22 h 30 feu d'artifice.



## ✓ *Mutuelle communale*

Le principe d'une mutuelle communale consiste à obtenir un tarif de groupe plus avantageux que les tarifs proposés aux particuliers, en regroupant un certain nombre de résidents de la commune. La réduction pour une protection identique peut être non négligeable (de 20 à 30 %)

Vous trouverez une feuille jointe au bulletin n'hésitez pas à vous informer. Il n'y a bien sur aucun caractère d'obligation.

## ✓ *Echos d'école*

### *Saint Rémy de Chagnat*

#### *Une année riche et dynamique pour les élèves de l'école*

Outre les activités quotidiennes pour apprendre à parler, lire, écrire et compter, les enfants de la Petite Section au CP ont participé à plusieurs projets culturels :

Camille Garoche, jeune auteure illustratrice d'albums pour enfants est venue à l'école présenter ses livres et initier les enfants à la technique du « livre à fenêtres ».

Ils sont allés voir l'exposition de Lisa Salamandra et Thibaud Thiercelin à Issoire et ont participé à un atelier de pratique artistique.

Ils ont participé au concours littéraire « les incorruptibles ».

Dans le cadre du projet d'école dont l'axe de travail était le sport cette année :

Ils ont participé à 9 séances d'initiation à la danse avec Aurélia Chauveau, une chorégraphe.

Les GS/CP ont participé au CROSS des DDEN à Saint Babel.

Pour le voyage scolaire, toutes les classes du RPI ont passé la journée à Kidisport (parc à Lempdes). Au programme : arts du cirque, escalade, rugby, slack line pour les petits ; sarbacane, tchouk ball et hockey sur gazon pour les plus grands. Une super journée !

Les GS/CP ont également fêté le jour 100 avec les enfants de CE1 et CE2 de Saint Jean en Val.

Les PS/MS ont participé à un défi-lecture avec leurs correspondants d'Auzon, de Parentignat et du Breuil sur Couze.

Les enseignantes remercient leurs jeunes élèves pour cette belle année et les amis de l'école, association des parents d'élèves, qui se démènent toute l'année pour financer des projets pédagogiques pour les enfants.

### **Saint Jean en Val**

Cette année, les élèves ont travaillé autour de la thématique du sport.

Ils ont pu s'initier aux différentes activités sportives : Intervention d'une chorégraphe qui leur a permis de découvrir le hip-hop pendant 9 séances.

Ils se sont rendus à Super Besse pour s'initier aux raquettes et au ski de fond.

En fin d'année, ils sont allés à la piscine.

Ils ont également pu apprécier les sports collectifs sur le plateau multi-sports installé récemment sur la commune de Saint Jean en Val.

Pour clôturer l'année, les élèves se sont rendus à Lempdes pour une journée sportive où des animateurs leur faisaient essayer d'autres activités sportives.

Sur le plan culturel, les élèves ont eu la visite d'un illustrateur et d'un musicien, qui sont venus présenter leurs métiers.

### **Excellentes vacances à tous !**

#### **La cantine se met au vert**

Le jeudi 21 juin, le soleil enfin de retour, les enfants ont pu en profiter.



Le déjeuner de la cantine s'est déroulé sous forme de Pique-nique pour le plus grand plaisir des enfants.

Un grand merci au personnel qui a organisé cette activité.

## *Kermesse des écoles*

Cette année la kermesse des écoles du RPI s'est déroulée le vendredi 29 juin sur le site de Saint Jean en Val.

Les enfants ont pu tester leur adresse et aussi leur dextérité.



La kermesse est organisée conjointement par le personnel enseignant et les amis de l'école, aidés de parents d'élèves.

✓ *Les sapeurs-pompiers*

## *du C. J. de l'Eau Mère*

Les sapeurs-pompiers se sont réunis sous la présidence du Commandant Pascal THOMAS.

Une remise de décoration a eu lieu.



La médaille d'honneur des Sapeurs-Pompiers échelon bronze a été remise :

A l'Adjudant Emmanuel **DELIVERT**, au Sergent Jérôme **DEYTIEUX**, aux Caporaux-chef Didier **MOREL** et Joël **SARRON**.

Le Lieutenant Patrick **DIDIER** s'est vu remettre l'insigne de chef de centre étoile d'or.



Sur la photo les récipiendaires sont dans l'ordre :

LTN Patrick **DIDIER**,  
ADJ Emmanuel **DELIVERT**,  
CCH Didier **MOREL**,  
SGT Jérôme **DEYTIEUX** ,  
CDT Pascal **THOMAS**,  
CCH Joël **SARRON**.



Le centre d'intervention de l'Eau Mère est toujours à la recherche de nouveaux volontaires.

Le C.I. de l'Eau Mère a accueilli une nouvelle recrue :

Mlle Alyson **SABATIER** de Saint Rémy de Chagnat.

Ici lors d'un exercice.



## ✓ *L'agence postale communale*

Horaires :

Lundi : 13 h 30 - 16 h 30

Mardi : 08 h 30 - 12 h 30

Jeudi : 08 h 30 - 13 h 30

Vendredi : 08 h 30 - 12 h 30



**Au sein de cette agence vous pouvez :**

- Acheter : timbres ; enveloppes « prêt à poster » ; des emballages Colissimo
- Affranchir et déposer : des lettres ordinaires ou recommandées, ou des colis
- Retirer lettres et colis en instance aux heures d'ouverture de l'agence postale mais aussi aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie et le samedi pendant la permanence des adjoints de 09 h 00 à 11 h 00.
- Effectuer des opérations bancaires de dépannage :

Tous les modes de paiement sont acceptés y compris le mode sans contact.

# Activités des associations

## ✓ *Le club rencontre et gaieté*

13 janvier le club organisait son loto comme à l'accoutumé il faisait salle comble.



Le 4 février il poursuivait avec le thé dansant, là encore il rencontrait un franc succès.



### Le bureau.

Présidente : Mme Danielle **VEYRIERES.**  
Vice-présidente : Mme Annie **POUYET.**  
Trésorière : Mme Raymonde **LACRUCHE.**  
Secrétaire : Mme Michelle **MARQUET.**

### Calendrier des manifestations à venir.

- Samedi 14 juillet : ..... Bal populaire à partir de 15h00 (entrée gratuite).
- Samedi 18 et dimanche 19 août : ..... Expo-vente.
- Dimanche 19 août : ..... Brocante.
- Dimanche 16 septembre : ..... Thé dansant.
- Dimanche 11 novembre : ..... Foire aux marrons et thé dansant.

## ✓ *Les donateurs de sang bénévoles*

L'équipe des donateurs de sang bénévoles  
a réalisé 2 collectes de sang dans le premier semestre.



Le vendredi 16 février 67 dons.

Le vendredi 25 mai 73 dons.

Prochaines collectes :

Les vendredis 10 août et 30 novembre.

Président M. Marcel **BEGON**.



## ✓ *Fête de la musique.*

Cette année la fête de la musique a vu la participation remarquable de nos deux associations à vocation musicale



### **Le groupe Remo-Salsa-Percussion.**

Contact :

Mme Valérie **LUSSEAU**

Tél : 04 73 96 29 03.

06 99 45 18 03

### **Et les trompes du**

**« Bien aller de l'Eau Mère »**

Président M. Richard **GRANGE**.



## ✓ *Les baladins de l'Eau Mère.*

Les baladins de l'Eau Mère ont donné une représentation théâtrale le 30 juin 2018.



Ils ont interprété devant une salle comble et avec brio trois pièces, aussi drôles les unes que les autres.

« Les dégourdis du manche à balais ».



Suivi de « cette sacrée Joséphine ».



Et pour finir « l'accident de Fernand »

Ces trois pièces interprétées dans la bonne humeur, ont fait rire et donné de la joie à l'assistance.

Les baladins remercient tous les habitants du village pour leur fidélité chaque année et surtout pour leur générosité.

Tous les jeudis la troupe se retrouve pour répéter, tous les ans une ou plusieurs pièces sont apprises et sont jouées au mois de juin et à l'automne.

Si vous avez envie de vous amuser dans la bonne humeur et faire rire et détendre les spectateurs venez rejoindre les baladins de l'Eau Mère.

Présidente Mme Béatrice **GRANGE**

## ✓ *Les amis de l'école*

Le dimanche 6 mai les amis de l'école organisaient leur marché aux plants et aux fleurs.



Et le vendredi 29 juin ils remettaient les calculettes du collège aux enfants de CM 2, qui seront bientôt Collégiennes et collégiens.

Rappelons que les membres de l'association œuvrent bénévolement, entièrement au profit des élèves du RPI. Pour aider le financement des sorties et jeux.

Le bureau :

- Présidente : Mme Edwige **CUSSALGRAS**
- Vice-présidente : Mme Audrey **BOIBIEN**
- Trésorière : Mme Vanessa **GASPARAUD**
- Vice-trésorière : Mme Véronique **VALETTE-DELDON**
- Secrétaire : Mme Angélique **POTIER**
- Vice-secrétaire : M. Baptiste **GRENIER**

# Etat civil

## ✓ *Nouveaux arrivants.*



M. Clément **FLECK** et Mme Laura **BADIOU**, 1 lotissement de l'Eau Mère.



M. et Mme Marc **BERGOUGNOUX**, 5 chemin du Mas.



M. Dylan **BABUT** et Mme Camille **VANROSSEM**, 2 rue des Tuileries La Malotière.



M. Ramuncho **CHALLE** et Mme Nathalie **TINQUAUT**, 9 route du Vernet La Malotière.



Mme Sabine **MOKTAR**, bar 12...4, 2 place de la Mairie.



M. Micaël **MAIO** et Mme Joséphine **PERINET** 13 rue des Petits Communaux.



M. et Mme Frédéric et Marie-Christine **SALAS**, 4 rue de L'Eau Mère.

**La municipalité leur souhaite la bienvenue.**

Note : Nous nous excusons si nous avons oublié des nouveaux arrivants mais certains d'entre vous restent des inconnus pour nous. Si vous avez de nouveaux voisins n'hésitez pas à les inciter à passer en mairie ils feront ainsi connaissance avec la secrétaire et la préposée de l'agence postale communale.

Ils pourront aussi avoir toutes les informations nécessaires à la vie dans la commune.

## ✓ *Mariages.*



Mme Pauline **SAUVANT** et M. Jérémy **PINTO** le 23 juin 2018



Mme Jeanette **PATTERSON** et M. Géraud **LOUBEYRE** le 29 juin 2018

**La municipalité adresse ses félicitations aux nouveaux époux.**

## ✓ *Pacte civil de solidarité. (Pacs)*



- Mme Pauline **HUGON** et M. Fabien **MAMET** le 3 mai 2018.
- Mme Céline **CHAZEIX** et M. Cédric **FOURY** le 16 mai 2018.
- Mme Laurie **MAMET** et M. Noël **QUENTIN** le 18 mai 2018.
- Mme Mélanie **RULL** et M. Jonathan **PAREYRE** le 31 mai 2018.

*La municipalité leur adresse ses félicitations.*

## ✓ *Baptême républicain*



Salomé, Camille, Emilie **RACAULT** le 9 juin 2018.

## ✓ *Naissances.*



- 🍼 Camille **MENUT** né le 3 mai 2018, fils de Yann **MENUT** et de Coralie **POBLE** 9 rue des vigneron.
- 🍼 Clément **BARBRY** né le 11 juin 2018, fils de Christophe **BARBRY** et Julie **FE-NEYROLS** chemin de Graves.
- 🍼 Nathan **MAMET** né le 29 juin 2018, fils de Fabien **MAMET** et Pauline **HUGON** place de la chapelle.

**La Municipalité félicite les heureux parents.**

## ✓ *Décès .*



- ✠ M. Jean-Philippe **VIGNAL** décédé le 28 décembre 2017 à l'âge de 65 ans à Clermont Ferrand.
- ✠ M. Paul **LAROCHE** décédé le 23 avril 2018 à l'âge de 82 ans à Clermont Ferrand.

*La municipalité présente toutes ses condoléances aux familles.*



## ✓ *Memento :*

### *Mairie :*

#### - Ouverture au public :

Lundi : 09 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 18 h 30  
Mardi : 09 h 00 à 12 h 00  
Mercredi : 09 h 00 à 12 h 00  
Jeudi : 09 h 00 à 15 h 30  
Vendredi : 09 h 00 à 12 h 00

Tél : 04 73 71 00 09

Fax: 09 85 77 77 58

Mail : [stremydechargnat@free.fr](mailto:stremydechargnat@free.fr)

#### - Permanence de Monsieur le maire :

Lundi après-midi  
Mercredi matin

#### - Permanence des adjoints :

Samedi matin de 09 h 00 à 11 h 00

### *Agence postale communale :*

- Horaires : Lundi : 13 h 30 à 16 h 30  
Mardi : 08 h 30 à 12 h 30

Jeudi : 08 h 30 à 13 h 30

Vendredi : 08 h 30 à 12 h 30

### *Agglo Pays d'Issoire.*

7 ter boulevard André Malraux 63504 Issoire cedex

04 15 62 20 00

### *Services divers :*

- Services de maintien à domicile : 04 15 62 20 01

- ADMR Sauxillanges Association du service à domicile et à la personne 04 73 96 87 96

- CLIC Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique : 04 73 89 67 38

- Trésor Public d'Issoire ..... 04 73 89 15 78

- Déchetterie Sauxillanges ..... 04 73 96 88 92

- Horaires : Lundi 14 h 00 à 18 h 00  
Mardi à vendredi 10 h 00 à 12 h 00 – 14 h 00 à 18 h 00  
Samedi 09 h 00 à 12 h 00 – 14 h 00 à 18 h 00

### *Collecte des déchets :*

- Les déchets recyclables : (bac bleu), le mardi des semaines paires (sortir les bacs le mardi matin)

- Les déchets non recyclables : (bac gris), le mercredi de chaque semaine (sortir les bacs le mardi soir car le ramassage des déchets se fait tôt le mercredi matin)

### *Santé Sécurité*

- Gendarmerie de Sauxillanges : ..... 04 73 96 81 55

- SAMU : ..... 15

- POMPIERS : ..... 18

- URGENCES (à partir d'un portable) : ..... 112

### *R.P.I. Saint Rémy de Chagnat/Saint Jean en Val*

- Ecole de Saint Rémy : ..... 04 73 71 08 18

- Ecole de Saint Jean : ..... 04 73 96 82 39